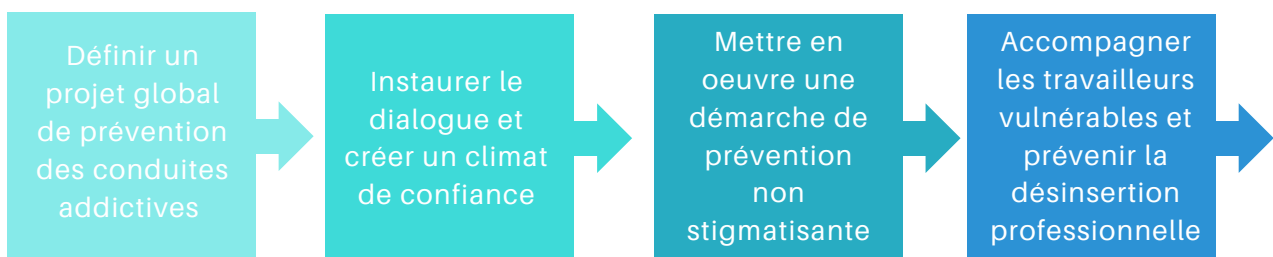


DISPOSITIF ESPER

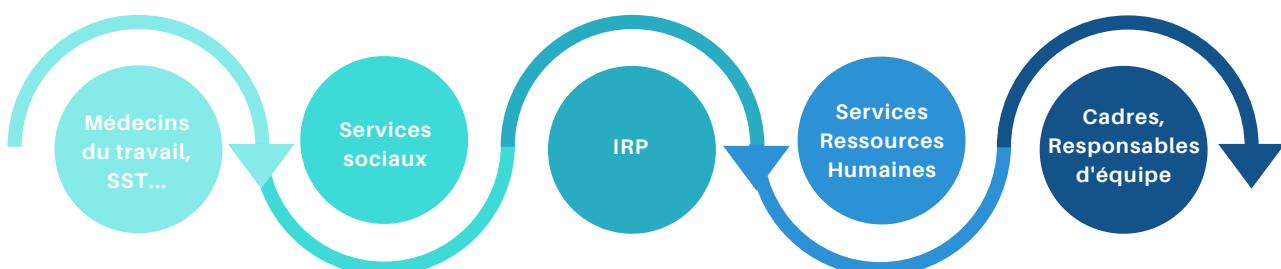
LES ENTREPRISES
ET LES SERVICES
PUBLICS
S'ENGAGEMENT
RÉSOLUMENT

Les **conduites addictives** sont un véritable problème de société. La crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus a bouleversé les organisations de travail (arrêt ou intensification de l'activité, télétravail). Tous les métiers sont concernés par la consommation de substances psychoactives, mais certains sont plus exposés que d'autres. C'est encore souvent en entreprise un sujet tabou et stigmatisant. Actuellement, la problématique émerge plutôt dans une logique réglementaire (contrôle, rôle et responsabilité de l'employeur et des salariés) et elle est souvent accompagnée par des messages de prévention « sécurité au travail ».

UNE CHARTE ET 4 ENGAGEMENTS



POUR UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION COLLECTIVE



DISPOSITIF ESPER

UN CLIMAT DE CONFIANCE

NEUTRALITÉ

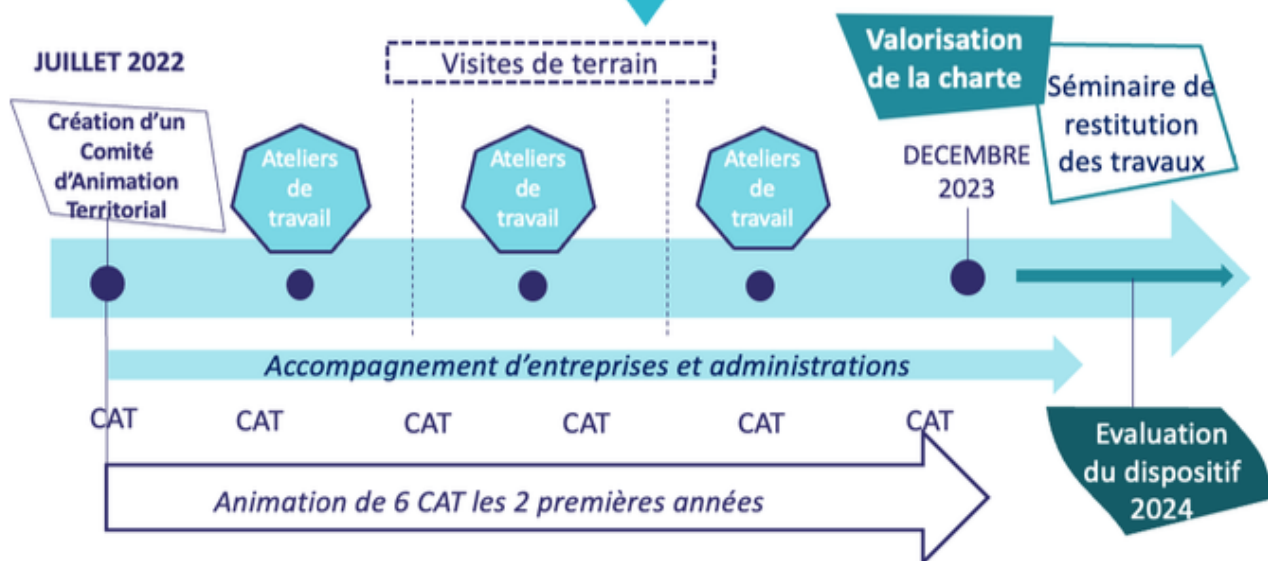
TRANSPARENCE

OBJECTIVITÉ

PAS DE
JUGEMENT

DÉMARRAGE DU DISPOSITIF : JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF A LA REUNION 2022-2023



Pour son approche spécifique sur **l'organisation et les situations de travail**, le Fonds de Lutte Contre les Addictions finance le réseau Anact-Aracts pour la Prévention des Conduites Addictives en Milieu Professionnel à destination des entreprises et services publics, au plus près des territoires.

MESSAGES



Contactez-nous

Alexandra Fontaine, chargée de mission

0693 33 82 77

a.fontaine@anact.fr

Laurence Mauxion, Cheffe de projet

0693 88 03 90

l.mauxion@anact.fr

